



Charte de Responsabilité Sociétale

Réf : ID.MA53

Version : 01

Date : 01/07/2024

L'objectif de l'ISGIS n'est pas de former uniquement des experts qui maîtrisent les savoirs et les techniques et technologies, mais de former avant tout des citoyens conscients de leurs droits, de leurs devoirs et imprégnés des valeurs universelles et multidimensionnelles en termes d'ouverture, de vivre ensemble, de savoir être, d'esprit critique et de respect d'autrui et de l'environnement.

La présente charte regroupe l'ensemble des règles et principes fondamentaux que l'ISGIS entend respecter et soutenir en matière de transition écologique et sociale.

Les engagements de l'ISGIS

- ✓ **Formation et Recherche ciblées** : Mener des travaux de formation et de recherche répondant aux défis socio-économiques et à l'évolution de la technologie et des besoins de la société, en particulier pour contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) de l'agenda ONU 2030
- ✓ **Ancrage territorial et Implication locale** : Être l'un des moteurs de développement économique, culturel et social.
- ✓ **Insertion professionnelle** : Accompagner les diplômés pour leur insertion professionnelle et pour la création d'entreprises innovantes.
- ✓ **Egalité Femmes Hommes** de traitement en termes de : recrutement, inclusion, formation, mobilité. L'ISGIS s'interdit toutes discriminations liées au genre, à la couleur, aux origines ethniques et sociales, à la langue, à la religion, aux convictions ou opinions.
- ✓ **Protection des groupes vulnérables** : handicapés physiques ou mentaux, femmes, stagiaires, mineurs, émigrants, demandeurs d'asile.
- ✓ **Bonne gouvernance** basée sur la transparence et l'intégrité.
- ✓ **Clauses environnementales** : se conformer à la législation tunisienne relative aux aspects environnementaux et veiller à développer une institution visant une bonne qualité de vie au travail et la réduction de l'impact sur l'environnement (gestion de déchets, achats responsables, déplacements, lutte contre les gaz à effet de serre, réduction de la consommation d'eau et d'énergie, utilisation des énergies renouvelables,)
- ✓ **Clauses sociales** : se conformer à la législation tunisienne, informer et sensibiliser le personnel permanent et sous-traitant aux divers aspects sociaux : code du travail, santé, sécurité et lutte contre tout type de violence.

